
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 29 juin 2022 à 9 h 30
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
M. Luc Rabouin, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Dominique Ollivier, Présidente du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Éric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
Mme Alia Hassan-Cournol, Conseillère associée à la mairesse
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
Mme Despina Sourias, Conseillère associée
M. Alex Norris, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE22 1111

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 29 juin 2022.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE22 1112

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 486 630 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

Organisme	Octroi recommandé
Archéo-Québec	30 000 \$
Fondation Héritage Montréal	28 000 \$
Association québécoise pour le patrimoine industriel (AQPI)	19 830 \$
Société historique Cavalier de LaSalle (SHCL)	30 000 \$
Festival international de projection illusionniste de Montréal	30 000 \$
Toxique Trottoir	45 000 \$
Production Chez Nous	30 000 \$
Association québécoise des relieurs et des artisans du livre (AQRAL)	10 800 \$
Écomusée de la maison du fier monde	30 000 \$
Les Forges de Montréal	30 000 \$
Atelier d'histoire d'Hochelaga-Maisonneuve inc.	45 000 \$
Musée des ondes Émile Berliner (MOEB)	30 000 \$
Collectif d'animation urbaine L'Autre Montréal	22 500 \$
Centre international d'art contemporain de Montréal (CIAC)	30 000 \$
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise (SPDTQ)	15 500 \$
Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal	30 000 \$
Le Collectif l'Engrenage inc.	30 000 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1229561003

CE22 1113

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 697 738 \$ aux organismes culturels ci-dessous, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du programme MÉDIATIONS CULTURELLES MTL 2021-2022 de l'Entente sur le développement culturel de la Ville de Montréal MCC/Ville 2021-2024 (EDCM) :

Organismes	Subventions accordées
Volet 1	
Groupe intervention vidéo de Montréal Inc.	12 000 \$
OBORO GOBORO	18 400 \$
ARCMTL	15 250 \$
Circuit-Est	17 500 \$
Lilith & Cie	20 000 \$
Les Productions Super Mémé Inc.	12 500 \$
Ensemble Paramirabo	7 700 \$
Société du Château Dufresne Inc.	17 500 \$
Théâtre de la Pire Espèce	7 600 \$
Jamais Lu	18 000 \$

P.A.A.L. Partageons le monde	20 000 \$
Code d'accès	8 800 \$
Corporation Wapikoni Mobile	18 000 \$
Centre des musiciens du monde	16 000 \$
Espace projet	11 600 \$
Les Filles électriques	19 000 \$
Mammifères	15 300 \$
Face de Râ	10 000 \$
DANSE IMÉDIA O.S.B.L.	20 000 \$
Théâtre Aux Écuries	20 000 \$
CIRCA art actuel	8 288 \$
Festival international de musique POP Montréal	16 000 \$
L'Illusion, théâtre de marionnettes	15 000 \$
Rendez-vous M.O.S. Montréal (Ausgang Plaza)	10 000 \$
Volet 2 an 1	
Théâtre de la Ligue Nationale d'Improvisation Inc.	30 000 \$
Centre Turbine	17 000 \$
Festival interculturel du conte de Montréal	26 600 \$
Danse Carpe Diem	18 000 \$
Centre d'art et de diffusion Clark	10 000 \$
Théâtre Hors Taxes	30 000 \$
Volet 2 an 2	
ATELIER LA COULÉE - COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ – SCULPTURE. MÉTAL. SOUDURE	11 000 \$
ESPACE LIBRE INC.	20 000 \$
MISSIONS EXEKO	15,000 \$
Native Immigrant	25 000 \$
Sacré Tympan	17 000 \$
Volet 3 an 1	
Dazibao images, expositions, éditions	20 000 \$
Volet 3 an 2	
À portée de mains	25 000 \$
Ada X (Studio xx)	15 000 \$
Groupe Le Vivier	28 700 \$
La Société des arts libres et actuels	10 000 \$
Société pour la promotion des bienfaits de l'apprentissage de la musique (Musicmotion)	25 000 \$
Total des soutiens recommandés	697 738 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1225870001

CE22 1114

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent pour l'entretien de murales dans le cadre du Programme d'entretien des murales - VOLET 2, totalisant la somme de 58 149,26 \$, aux organismes et projets ci-après désignés et au montant indiqué en regard de chacun d'eux;

Arrondissement	Organisme	Localisation de la murale	Date de réalisation	Montant octroyé
Ahuntsic-Cartierville	Prévention du Crime Ahuntsic	Maurice Richard : 1014, rue Fleury Est	2015	9 599,26 \$
Ville-Marie	MU	Borduas : 1641, rue Saint-Denis (intersection St-Denis/Emery)	2010	19 750 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	MU	Parc Saint-Roch : 440, avenue Ball	2010	16 950 \$
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	MU	4105, 47 ^e Rue (angle Pie-IX)	2007	11 850 \$

- 2- d'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- de désigner Mme Stéphanie Houle, directrice de la Direction projets programmes et systèmes au Service de la concertation des arrondissements, pour les signer pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1227286004

CE22 1115

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 70 238 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Action Jeunesse de l'ouest-de-île	Travail de milieu/de rue - Ville Pointe-Claire	15 128 \$
Corbeille de pain Lac St-Louis	Marché solidaire de Pointe-Claire	15 128 \$
Résilience Montréal	Soutien pour Résilience Montréal	39 982 \$

- 2- d'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1228377002

CE22 1116

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant 748 340 \$ aux organismes ci-après désignés pour les projets identifiés dans le cadre de l'appel à projets « Agir pour l'animation du centre-ville par les festivals et événements 2022 » :

	Organisme	Projet	Montant
1	Festival du nouveau cinéma de Montréal	L'Estival du Nouveau Cinéma	75 000 \$
2	Danse Imédia/Quartiers Danse	Été 2022 au FQD : Dynamisation culturelle de notre métropole	75 000 \$
3	Lutinerie/Marché Noël	Grand Marché de Noël de Montréal	75 000 \$
4	Jamais Lu	Tiohtià:ké : récits autochtones de quartier	60 000 \$
5	Fierté Montréal	Animation de la Place du Village	75 000 \$
6	Festival international de musique POP Montréal	L'Entrepôt77	60 000 \$
7	Festival Zoofest	Zoofest & OFF-JFL - Site satellite à la Place de la Paix	60 000 \$
8	MR-63	Corridor Culturel - Parcours « les célébrations du Sud-Ouest »	49 190 \$
9	Fierté Montréal	Parcours des lieux historiques 2SLGBTQ+ de Montréal	50 400 \$
10	Mural	ZONE INNOVATION	56 250 \$
11	Festival Juste pour rire	Site satellite au Quartier latin	56 250 \$
12	Fondation Massimadi	Massimadi en rue - 2 ^e édition	56 250 \$
	Total		748 340 \$

- 2- d'approuver les projets de conventions de soutien financier et de soutien technique entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers et de ces soutiens techniques, ces derniers étant estimés à 5000 \$ par projet;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1226370001

CE22 1117

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de Cadre d'intervention en reconnaissance patrimoniale.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1210252002

CE22 1118

Vu la résolution CA22 210098 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 3 mai 2022;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville de Montréal, en conformité avec l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c.C-11.4) afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Verdun, d'un soutien financier totalisant la somme de 238 305 \$ provenant du programme *Appel de projets pour le soutien des expositions permanentes et itinérantes* du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour soutenir financièrement le projet de renouvellement de l'exposition permanente de la Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1228054005

CE22 1119

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater la Direction générale afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports intitulé « Consultation publique sur le Cadre d'intervention en reconnaissance », selon les orientations formulées dans la réponse du comité exécutif;
- 2- de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal la réponse du comité exécutif à ce rapport et ces recommandations.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1224320003

CE22 1120

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043), les ordonnances suivantes jointes au présent dossier décisionnel rendant applicables ce règlement dans les secteurs suivants :

- Ottawa-Murray : ordonnance numéro 66
- Maisonneuve-Berri : ordonnance numéro 67
- De Champlain : ordonnance numéro 68
- Avenue des Pins Ouest : ordonnance numéro 69
- Saint-Antoine Ouest Phase 2 : ordonnance numéro 70

Adopté à l'unanimité.

40.001 1221573003

CE22 1121

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal des règlements PIIA-2022-55 et PIIA-2022-55-1, adoptés respectivement le 7 mars 2022 et le 1^{er} juin 2022 par le conseil municipal de la Ville de Kirkland;
- 2- d'autoriser le greffier à délivrer un certificat de conformité à leur égard et à transmettre une copie certifiée conforme de ces certificats à la Ville de Kirkland.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1229533002

CE22 1122

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les décisions déléguées rendues par un fonctionnaire de niveau A du Service de la gestion et de la planification des immeubles, relatif aux contrats de location et d'aliénation d'immeubles conclus du 1^{er} mai au 31 mai 2022, conformément au Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE 02-004).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1229600001

Levée de la séance à 9 h 50.

70.001

Les résolutions CE22 1111 à CE22 1122 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

M. Benoit Dorais
Vice-président du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint